

**ÉTATS FINANCIERS**  
**des**  
**SERVICES DE BIEN-ÊTRE ET MORAL DES FORCES CANADIENNES**  
**pour l'exercice clos le**  
**31 MARS 2014**

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au conseil des Biens non publics

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, et l'état des résultats d'exploitation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et autres renseignements explicatifs.

### *Responsabilité de la direction relativement aux états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que des contrôles internes qu'elle estime nécessaires aux fins de la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur.

### *Responsabilité du vérificateur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Celles-ci nous obligent à respecter des exigences déontologiques et à planifier et exécuter la vérification de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Une vérification comporte l'exécution de procédures visant à obtenir des éléments probants concernant les montants et autre information obligatoire fournis dans les états financiers. Les procédures choisies dépendent du jugement du vérificateur, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur. En évaluant ces risques, le vérificateur tient compte des contrôles internes afférents à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers de l'entité afin de concevoir des procédures de vérification appropriées dans les circonstances, mais non aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'entité. Une vérification comprend également l'évaluation de la justesse des conventions comptables appliquées et de la nature raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour constituer le fondement de notre opinion.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptables agréés  
Experts-comptables agréés

Ottawa (Ontario)  
le 10 octobre 2014

**SERVICES DE BIEN-ÊTRE ET MORAL DES FORCES CANADIENNES**

**BILAN**

**AU 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	13 900 \$	8 800 \$
Comptes clients	9 342 389	18 601 619
Charges payées d'avance	250 479	246 724
	<hr/>	<hr/>
	9 606 768	18 857 143
<b>IMMOBILISATIONS (note 4)</b>	<hr/>	<hr/>
	1 384 136	1 586 504
	<hr/>	<hr/>
	10 990 904 \$	20 443 647 \$
	<hr/>	<hr/>
<b><u>PASSIF ET ACTIF NET</u></b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 768 232 \$	3 099 166 \$
Avances du Fonds central des Forces canadiennes (note 5)	10 941 285	13 530 317
	<hr/>	<hr/>
	13 709 517	16 629 483
	<hr/>	<hr/>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	(11 454 940)	(7 890 412)
Affecté à l'interne (note 6)		
Personnel (Public)	6 487 030	9 209 737
Assurance	2 249 297	2 494 839
	<hr/>	<hr/>
	(2 718 613)	3 814 164
	<hr/>	<hr/>
	10 990 904 \$	20 443 647 \$
	<hr/>	<hr/>

Approuvé :

.....

**SERVICES DE BIEN-ÊTRE ET MORAL DES FORCES CANADIENNES**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Revenus</b>		
<b>Frais d'utilisation des services (note 8)</b>		
Économats des Forces canadiennes (CANEX)	3 483 063 \$	3 399 441 \$
Régime d'assurance-revenu militaire (RARM)	724 957	714 244
Fonds des bases et escadres/mess	736 214	715 227
Fonds central des Forces canadiennes (FCFC)	350 000	350 000
Administration du Régime de retraite	165 000	165 000
	5 459 234	5 343 912
<b>Contributions</b>		
Contribution de CANEX aux services et opérations des fonds non publics (FNP)	3 150 000	3 038 000
Contribution du RARM aux programmes et aux distributions	3 256 688	3 286 074
Contribution du FCFC aux programmes et aux distributions	612 467	771 700
Contribution du FCFC aux services et aux opérations des FNP	5 803 037	6 369 731
Autres revenus	273 863	145 117
	13 096 055	13 610 622
	18 555 289	18 954 534
<b>Dépenses</b>		
<b>Services des FNP</b>		
Comptabilité des FNP	4 101 746	4 638 663
Gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI)	3 714 568	3 666 068
Services de gestion des ressources humaines (RH)	3 527 585	3 433 276
Programme d'assurance consolidé	769 658	669 661
	12 113 557	12 407 668
<b>Opérations organisationnelles</b>		
Quartier général des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) (note 1)	1 361 025	1 103 984
Gestion des Programmes de soutien du personnel (PSP) - Quartier général	178 364	6 346
Services organisationnels	156 267	156 588
	1 695 656	1 266 918
<b>Programmes</b>		
Subvention des sports	109 688	99 271
Conseil International du Sport Militaire (CISM)	70 241	142 153
Cérémonie du mérite sportif	29 576	55 291
Programme de reconnaissance des bénévoles	91 688	86 074
Projet Accès	564 869	442 310
Commandites et dons	47 497	40 858
	913 559	865 957
<b>Distributions</b>		
Subvention de CANEX et du RARM pour le bien-être et le maintien du moral	4 005 367	4 153 667
Subvention des PSP	72 692	76 149
	4 078 059	4 229 816
	18 800 831	18 770 359
<b>Revenus (dépenses) nets d'exploitation des FNP avant le Personnel (FNP)</b>	(245 542)	184 175
<b>Personnel (FNP)</b>		
Revenus	13 150 666	13 112 781
Dépenses	16 715 194	13 011 895
Revenus (dépenses) nets	(3 564 528)	100 886
<b>Revenus (dépenses) nets d'exploitation des FNP</b>	(3 810 070)	285 061
<b>Revenus (dépenses) nets d'exploitation des programmes publics – tableau A</b>	(2 722 707)	4 640 672
<b>Revenus (dépenses) nets</b>	(6 532 777) \$	4 925 733 \$

(Voir les notes accompagnant les états financiers)

**SERVICES DE BIEN-ÊTRE ET MORAL DES FORCES CANADIENNES**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

	2014				2013
	<u>Non affecté</u>	<u>Affecté à l'interne</u>		<u>Total</u>	<u>Total</u>
		<u>Personnel (Public)</u>	<u>Assurance</u>		
Solde, début de l'exercice	(7 890 412) \$	9 209 737 \$	2 494 839 \$	3 814 164 \$	(1 111 569) \$
Revenus (dépenses) nets	<u>(3 564 528)</u>	<u>(2 722 707)</u>	<u>(245 542)</u>	<u>(6 532 777)</u>	<u>4 925 733</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>(11 454 940) \$</u>	<u>6 487 030 \$</u>	<u>2 249 297 \$</u>	<u>(2 718 613) \$</u>	<u>3 814 164 \$</u>

**SERVICES DE BIEN-ÊTRE ET MORAL DES FORCES CANADIENNES**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>PROVENANCE DE L'ENCAISSE (AFFECTATIONS)</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Revenus (dépenses) nets	(6 532 777) \$	4 925 733 \$
Articles n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement	537 875	1 312 293
Perte de valeur des immobilisations	-	1 134 513
	<hr/>	<hr/>
	(5 994 902)	7 372 539
Changement sur le plan des :		
Comptes clients	9 259 230	(15 303 619)
Charges payées d'avance	(3 755)	170 666
Comptes fournisseurs et charges à payer	(330 934)	657 467
	<hr/>	<hr/>
	2 929 639	(7 102 947)
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat d'immobilisations	<hr/>	<hr/>
	(335 507)	(450 102)
<b>Activités de financement</b>		
Avances versées (paiements) au Fonds central des Forces canadiennes	<hr/>	<hr/>
	(2 589 032)	7 560 999
<b>Augmentation de l'encaisse</b>	5 100	7 950
<b>Encaisse, début de l'exercice</b>	<hr/>	<hr/>
	8 800	850
<b>Encaisse, fin de l'exercice</b>	<hr/>	<hr/>
	13 900 \$	8 800 \$

(Voir les notes accompagnant les états financiers)

**SERVICES DE BIEN-ÊTRE ET MORAL DES FORCES CANADIENNES**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

**1. NATURE DES ACTIVITÉS**

Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) sont une organisation ayant une fonction d'état-major et de quartier général qui gère les programmes des Biens non publics (BNP), les programmes remboursés par l'État ainsi que les programmes financés par l'État. Les SBMFC relèvent du chef d'état-major de la défense (CEMD) en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP.

Les SBMFC appuient les activités des BNP, notamment la comptabilité, la gestion de l'information et la technologie de l'information, la gestion des ressources humaines des fonds non publics et les services organisationnels. Les SBMFC versent des subventions et des contributions en vue d'améliorer les programmes et les activités des BNP destinés à la communauté militaire dans toutes les localités. Les programmes financés par les fonds publics incluent les programmes de bien-être et de maintien du moral et de soutien aux familles des militaires. La responsabilité de l'administration des activités des SBMFC incombe au directeur général – Services de bien-être et moral, et elle lui est déléguée par le CEMD.

En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les SBMFC sont exemptés du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

*Méthode comptable*

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Constatation des produits*

Les frais d'utilisateurs et les contributions d'autres entités, dont la direction relève du conseil des BNP et dont l'administration de programmes, de services et d'activités de bien-être est assurée par les SBMFC, sont facturés et constatés à titre de revenus le mois au cours duquel le programme, le service ou l'activité est fourni.

En plus de ces revenus provenant d'apparentés, les SBMFC offrent également des programmes de soutien pour le compte de l'État (ministère de la Défense nationale ou « MDN »). Le niveau de soutien public accordé aux SBMFC est défini au chapitre 5 du manuel du MDN A-PS-110-001/AG-002 – Aide publique aux programmes de soutien du personnel des Forces canadiennes. Ces montants sont constatés comme revenus dans le mois au cours duquel les programmes de soutien ont été exécutés pour l'État.

*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon les taux suivants :

Bâtiments	5 % amortissement linéaire
Mobilier de bureau	12 % amortissement linéaire
Matériel informatique	17-24 % amortissement linéaire

*Instruments financiers*

L'encaisse et les avances du Fonds central des Forces canadiennes sont d'abord comptabilisées, puis évaluées à leur juste valeur.

Tous les autres instruments financiers sont ensuite évalués au coût de leur amortissement.

*Utilisation d'estimations*

Pour préparer des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants déclarés d'actif et de passif ainsi que sur la divulgation des informations relatives à l'actif et au passif éventuels à la date où les états financiers sont publiés et les montants établis de revenus et de dépenses durant la période de déclaration.

**SERVICES DE BIEN-ÊTRE ET MORAL DES FORCES CANADIENNES**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (suite)**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

La direction effectue des estimations au moment de déterminer la durée de vie utile des immobilisations, la valeur de réalisation nette des comptes clients et le montant des charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et les ajustements qui s'imposent sont indiqués dans les états financiers pour la période visée.

**3. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**

Les SBMFC sont exposés à divers risques en raison de l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition au risque des SBMFC ainsi que des concentrations des risques.

Les SBMFC n'utilisent pas d'instruments financiers dérivés pour se prémunir contre ses risques.

*Risque de crédit*

Les SBMFC sont exposés au risque éventuel que des parties ne respectent pas leurs engagements financiers. Le risque de crédit provient surtout de l'encaisse et des comptes clients des SBMFC. Ils passent en revue régulièrement les montants à percevoir et conservent une provision pour créances irrécouvrables. Les débiteurs en fin d'exercice ont trait uniquement aux programmes de soutien de mars 2014 assurés à l'État et reçus intégralement en avril 2014.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que les SBMFC éprouvent des difficultés à honorer leurs engagements liés à des passifs financiers qui se composent en grande partie de comptes fournisseurs et de charges à payer.

Les SBMFC se prémunissent contre ce risque en ayant suffisamment d'espèces et de quasi-espèces ou, au besoin, en évaluant le montant du crédit disponible du FCFC pour s'acquitter de leurs obligations actuelles. En outre, la direction établit des estimations budgétaires et de trésorerie pour évaluer les liquidités dont elle aura besoin à l'avenir.

*Risque du marché*

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations du marché. Le risque du marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

*i) Risque de change*

Le risque de change est un risque qui découle du fait que la juste valeur des instruments financiers ou des flux éventuels de trésorerie liés aux instruments variera en ce qui a trait au dollar canadien en raison de l'évolution des taux de change sur les marchés.

Essentiellement, toutes les transactions des SBMFC sont en dollars canadiens. L'organisation ne court donc pas un grand risque en ce qui a trait au change.

*ii) Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt renvoie au risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Les SBMFC ne possèdent pas d'instruments financiers qui portent des intérêts. L'organisation n'est ainsi pas exposée au risque de taux d'intérêt.

**SERVICES DE BIEN-ÊTRE ET MORAL DES FORCES CANADIENNES**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (suite)**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

**3. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)**

*Risque du marché (suite)*

*iii) Autres risques de prix*

Les autres risques de prix désignent le risque que la juste valeur des instruments financiers des flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces changements soient attribuables à des facteurs se rapportant à un instrument donné ou à son émetteur ou à des facteurs touchant tous les instruments semblables vendus sur le marché.

Les SBMFC ne sont pas exposés à d'autres risques de prix.

*Changements sur le plan des risques*

Il n'y a eu aucun changement important sur le plan des risques auxquels les SBMFC sont exposés par rapport à l'exercice précédent.

**4. IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations comprennent ce qui suit :

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Bâtiments	570 623 \$	147 040 \$	423 583 \$	452 036 \$
Matériel informatique	6 592 569	5 681 153	911 416	1 070 696
Mobilier de bureau	282 606	233 469	49 137	63 772
	<u>7 445 798 \$</u>	<u>6 061 662 \$</u>	<u>1 384 136 \$</u>	<u>1 586 504 \$</u>

La charge d'amortissement globale pour l'exercice clos le 31 mars 2014 s'élève à 537 875 \$ (2013 - 1 312 293 \$).

Au 31 mars 2013, les SBMFC ont conclu qu'une partie du matériel informatique avait subi une perte de valeur, occasionnant une dépense sans mouvement de fonds de 1 134 513 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2013. En outre, les SBMFC ont fait l'acquisition de matériel informatique neuf pour la somme de 2 047 483 \$, laquelle a été remboursée intégralement par l'État. Tous ces montants font partie des dépenses de la Comptabilité des FNP dans l'état des résultats d'exploitation des programmes publics (voir tableau A).

**5. AVANCES DU FONDS CENTRAL DES FORCES CANADIENNES (FCFC)**

Les avances du FCFC ne portent pas d'intérêts. Le FCFC et les SBMFC relèvent tous deux du chef d'état-major de la défense (CEMD) en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP. La responsabilité de l'administration des activités du FCFC et des SBMFC incombe au directeur général – Services de bien-être et moral, et elle lui est déléguée par le CEMD.

**SERVICES DE BIEN-ÊTRE ET MORAL DES FORCES CANADIENNES**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (suite)**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

**6. ACTIF NET AFFECTÉ À L'INTERNE**

(a) Personnel (Public)

Des montants ont été affectés pour couvrir les coûts de personnel, tels les prestations de retraite, les indemnités de départ, les coûts de recrutement, les congés accumulés, les congés de maternité, etc. Conformément à la directive du VCEMD 3/96, des charges patronales fixes, exprimées en pourcentage, ont été établies pour rembourser la part du Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes, financée par l'État qui assure la prestation des programmes de bien-être et de maintien du moral. L'écart entre les fonds remboursés par l'État et les coûts réels de personnel ont été inscrits à ce compte affecté à l'interne.

(b) Assurance

Des montants ont été affectés pour assurer le financement de demandes d'indemnité éventuelles des FNP en se fondant sur les économies réalisées sur les primes résultant de l'augmentation du montant de la franchise auto-assurée à 1 M\$ pour chacune des pertes et pour la limite totale.

**7. RÉGIME DE RETRAITE**

Essentiellement, l'ensemble des employés des SBMFC sont admissibles au Régime de retraite des employés des Fonds non publics (le « Régime »). Le Régime est un régime à prestations déterminées, qui verse des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service du personnel des Fonds non publics.

Les cotisations au Régime payées par les SBMFC pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élevaient à 7,8 M\$ (2012 - 5,32 M\$) et sont comprises dans la catégorie des dépenses correspondante de l'état des résultats d'exploitation des FNP et de l'État.

Au 31 décembre 2013, l'état de la situation financière du Régime était le suivant :

Actif net disponible pour le service des prestations	234 153 797 \$
Valeur actuarielle des prestations accumulées	<u>193 871 000</u>
Surplus	<u>40 282 797 \$</u>

**8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Les Biens non publics (BNP), tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur la défense nationale*, se composent des fonds et des biens fournis par les membres des Forces canadiennes et sont administrés pour leur compte par les SBMFC. Les SBMFC sont chargés de la prestation de certains programmes, services et activités de bien-être et de maintien du moral par l'entremise de deux divisions opérationnelles : les Programmes de soutien du personnel (PSP) et les Services commerciaux (Économats des Forces canadiennes (CANEX) et Services financiers du RARM).

En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, les BNP ne sont pas assujettis aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le gouvernement fournit sans frais certains services aux BNP, telles les installations et la sécurité. Le coût de ces services fait partie des comptes publics et est déclaré chaque année au sein du ministère de la Défense nationale en conformité avec le chapitre 1019-8 du Manuel d'administration financière.

Les revenus et les dépenses estimatifs des BNP se situaient à environ 400 M\$ et 331 M\$ respectivement pour l'exercice clos le 31 mars 2014 et les avoirs nets à 685 M\$ pour l'exercice clos à cette même date. Ces montants sont exclus des états financiers du gouvernement du Canada.

De plus, au cours de l'exercice, les SBMFC ont facturé d'autres entités de l'organisation des Fonds non publics pour des services de comptabilité, de gestion des ressources humaines, de gestion de l'information et de technologie de l'information et du programme d'assurance consolidé.

**SERVICES DE BIEN-ÊTRE ET MORAL DES FORCES CANADIENNES**

**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (suite)**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

**8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)**

Ces transactions sont des pratiques normales et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et approuvée par les entités apparentées. Les montants imputés figurent au tableau suivant :

	<u>CANEX</u>	<u>RARM</u>	<u>Bases/ escadres/ mess</u>	<u>FCFC</u>	<u>Administration du Régime</u>	<u>2014 Total</u>	<u>2013 Total</u>
Comptabilité	1 945 524 \$	150 520 \$	276 605 \$	350 000 \$	165 000 \$	2 887 649 \$	2 805 312 \$
Gestion de l'information/ Technologie de l'information	563 126	381 847	-	-	-	944 973	928 492
Services de gestion des ressources humaines	628 674	192 590	-	-	-	821 264	809 127
Programme d'assurance consolidé	<u>345 739</u>	<u>-</u>	<u>459 609</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>805 348</u>	<u>800 981</u>
<b>Total</b>	<u>3 483 063 \$</u>	<u>724 957 \$</u>	<u>736 214 \$</u>	<u>350 000 \$</u>	<u>165 000 \$</u>	<u>5 459 234 \$</u>	<u>5 343 912 \$</u>

**9. REVENU ET DÉPENSES BRUTS**

Les états financiers présentent le revenu et les dépenses publics et non publics. Le revenu et les dépenses bruts combinés sont les suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Revenu brut	150 129 294 \$	171 705 037 \$
Dépenses brutes	<u>156 662 071</u>	<u>166 779 304</u>
Revenus (dépenses) nets	(6 532 777) \$	4 925 733 \$

**SERVICES DE BIEN-ÊTRE ET MORAL DES FORCES CANADIENNES**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION – PROGRAMMES PUBLICS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>		<u>2013</u>
<b>Revenus</b>			
C108 - Soutien aux familles des militaires	27 045 482	\$	27 895 105
C109 - Programmes de soutien du personnel (PSP)	71 292 783		86 792 586
Promotion de la santé	6 409 252		6 406 247
Autres fonds publics	489 334		853 306
<b>Revenus totaux</b>	<u>105 236 851</u>		<u>121 947 244</u>
<b>Dépenses</b>			
C108 - Soutien aux familles des militaires	27 045 482		27 895 105
C109 - Programmes de soutien du personnel			
Quartier général (QG) des SBMFC	2 630 285		3 094 379
Gestion des PSP - QG et bases/escadres	6 056 020		6 390 425
Conditionnement physique et sports militaires	30 381 702		31 264 701
Gestion des mess	2 177 797		3 354 067
UISP, NCPP, FPSL	1 463 928		1 559 666
PSP pour les opérations de déploiement	1 326 515		1 862 325
Programme des services à la jeunesse	-		844 618
Évaluation de la condition physique des réservistes	209 268		214 652
Soutien aux familles des militaires	3 920 896		4 139 037
Projet Accès	453 450		377 833
Éducation et counselling financiers du RARM	2 823 072		3 604 734
Régime d'assurance mutilation accidentelle	450 000		450 000
Gestion de CANEX	2 572 142		2 598 964
Comptabilité des FNP	6 833 274		10 324 214
Gestion des RH des FNP	4 356 290		4 252 741
Gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI)	3 407 074		3 426 468
Services organisationnels	2 090 070		8 892 762
LIAE	141 000		141 000
Promotion de la santé	6 409 252		6 406 247
Autres fonds publics	489 334		853 306
<b>Dépenses totales</b>	<u>105 236 851</u>		<u>121 947 244</u>
<b>Revenus nets d'exploitation et de gestion des programmes publics avant l'élément ci-après</b>	-		-
<b>Personnel (Public) – montants imputés à l'actif net affecté à l'interne (note 6)</b>			
Revenus	13 186 488		17 690 478
Dépenses	15 909 195		13 049 806
Revenus (dépenses) nets	<u>(2 722 707)</u>		<u>4 640 672</u>
<b>Revenus (dépenses) nets d'exploitation des programmes publics</b>	<u>(2 722 707)</u>	\$	<u>4 640 672</u>